

**B-Brussels: data transmission services**

OJ S 141/2012 25/07/2012

**Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: ETNIC

Postal address: bâtiment le Zenith - boulevard Albert II 37

Town: Bruxelles

Postal code: 1030

Country: Belgium

For the attention of: service des marchés publics et des achats

E-mail: [map\\_eur@nic.be](mailto:map_eur@nic.be)

Telephone: +32 28001111

Fax: +32 28001112

**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.etnic.be>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

**I.3. Main activity**

Other: Informatique

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

0543/2012 - Mise à disposition de connectivité sur fibres optiques point à point (dédiées ou partagées) entre différents sites de l'ETNIC et de la Communauté française (Fibres Province)

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 5: Telecommunications services

NUTS code BE3 Région wallonne

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le présent marché est un marché de services pluriannuel et à commandes de la catégorie 5 de l'annexe 2 de la loi du 24.12.1993 et portant sur le transport des données de l'ETNIC et des différentes entités visées par le marché, au moyen des services de télécommunications sur fibre optique.

Le marché est composé de tranches fermes et conditionnelle ainsi que de deux options facultatives:

- Tranche ferme 1: installation de connexions de fibres optiques point à point (dédiées ou partagées),
- Tranche ferme 2: mise à disposition et maintien permanent de la connectivité sur les fibres optiques visées par le présent marché, entre les différents sites identifiés au schéma présent CSC,
- Tranche conditionnelle: ajout d'un site à Liège, en ce compris les prestations d'installation des fibres nécessaires à la connectivité du site et au maintien permanent de la connectivité sur les fibres optiques point à point (dédiées ou partagées) pendant la durée restante du marché,
- Options facultatives: augmentation de la bande passante de toutes les connexions du présent marché, à l'exception de celle entre PEREX et ETNIC.

Le présent marché prévoit également la possibilité de remettre offre pour 2 variantes facultatives:

- Variante 1: cette variante porte sur la possibilité de modifier l'ordre des interconnexions, telles que prévues dans le présent marché,
- Variante 2: cette variante porte sur la topologie-même du réseau.

Après la conclusion du présent marché et conformément à l'article 17 §2 2° b) de la loi du 24.12.1993, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'entamer des négociations avec l'adjudicataire du présent marché pour des services nouveaux consistant dans la répétition de services similaires.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

72318000 Data transmission services, 32560000 Fibre-optic materials

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: yes

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

Voir cahier spécial des charges.

La valeur estimée reprise ci-dessous est communiquée sous toutes réserves, et porte sur l'intégralité du marché, toutes tranches, répétitions de services similaires (pour 3 années supplémentaires) et options confondues.

Estimated value excluding VAT: 1 600 000,00 EUR

#### **II.2.2. Information about options**

Options: yes

Description of options: Voir cahier spécial des charges.

### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

5 % du montant du marché (voir cahier spécial des charges).

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Voir cahier spécial des charges.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Préalablement à l'examen des offres, le Pouvoir adjudicateur (PA) procédera à une sélection qualitative des soumissionnaires sur la base des documents et renseignements repris ci-dessous, que le soumissionnaire joindra à son offre. Le PA se réserve le droit d'écarter l'offre des soumissionnaires ne satisfaisant pas à un des critères repris ci-dessous.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve par ailleurs le droit de vérifier la réalité des informations transmises dans le cadre du présent point. Toute information qui différerait de celles reprises dans l'offre du soumissionnaire pourra mener à l'écartement de celle-ci pour cause de fausse déclaration au sens de l'article 69, §2, 7° de l'AR du 8.1.1996.

a) Pièce(s) justificative(s) à fournir afin de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion de l'accès au marché visé par l'article 69 §1 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

1) Pièce justificative N°1: Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire

Seuls les soumissionnaires ne se trouvant pas dans un des cas d'exclusion de l'accès au marché visés par l'article 69 §1 peuvent avoir accès au présent marché.

Aussi, le soumissionnaire fournira un extrait du casier judiciaire de sa société, de moins de 6 mois, attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour:

1° participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du code pénal;

2° corruption, telle que définie à l'article 246 du code pénal;

3° fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;

4° blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

En cas d'association momentanée, chaque soumissionnaire, membre de l'association

momentanée, doit satisfaire individuellement à ces conditions d'accès et fournir individuellement un extrait de leur casier judiciaire (société);

b) Pièce(s) justificative(s) à fournir afin de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés par les articles 69 §2 et 69 bis de l'arrêté royal du 8.1.1996. En cas d'association momentanée, chaque soumissionnaire, membre de l'association momentanée, doit satisfaire individuellement aux critères énumérés sous le présent point et fournir les pièces justificatives y relatives.

1) Pièce justificative N°2: Sécurité sociale:

Le soumissionnaire doit être en règle avec ses obligations en matière de paiement de la sécurité sociale jusqu'à l'avant-dernier trimestre écoulé par rapport à la date de réception des offres.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique:

Les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la sécurité sociale belge ne doivent pas joindre d'attestation de l'ONSS à leur offre. Leur situation sera contrôlée directement par le PA via Digiflow qui lui permet la consultation de la base de données concernée (ONSS).

Si le soumissionnaire n'emploie pas de personnel assujetti à la sécurité sociale belge, il transmet au PA une attestation délivrée par l'ONSS qui atteste de ce fait.

Pour les soumissionnaires établis dans un autre pays que la Belgique:

Le soumissionnaire joindra à son offre l'une des attestations, datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres, mentionnées à l'article 69bis, §2 de l'arrêté royal du 8.1.1996 (voir <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>).

Si le soumissionnaire n'emploie pas de personnel assujetti à la sécurité sociale de son pays, il transmet au PA une attestation délivrée par l'organisme compétent en la matière qui atteste de ce fait;

2) Pièce justificative N°3: Non-faillite

Le soumissionnaire doit fournir une preuve datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres attestant qu'il ne se trouve pas en état de faillite, en avoué de faillite, en état de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique:

Les soumissionnaires de nationalité belge ne doivent pas joindre copie de certificat de non-faillite à leur offre. Leur situation sera contrôlée directement par le PA via le système Digiflow qui lui permet la consultation de la base de données concernée (Tribunal de commerce via Banque carrefour des entreprises).

Pour les soumissionnaires établis dans un autre pays que la Belgique:

Le soumissionnaire joindra à son offre une bonne copie d'une attestation, de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres, délivrée par une autorité administrative ou judiciaire du pays d'origine et dont il résulte que ces exigences sont satisfaites;

3) Pièce justificative n°4: casier judiciaire (même pièce que la pièce justificative n°1).

Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit affectant sa moralité professionnelle.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique ou non:

Le soumissionnaire joindra à son offre une bonne copie d'un extrait du casier judiciaire de la société qui répond au marché de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres attestant de l'absence de condamnation du soumissionnaire pour un délit affectant sa moralité professionnelle;

4) Pièce justificative n°5: impôts directs (ISOC/impôt sur le revenu):

Le soumissionnaire doit prouver qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts directs selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique ou non:

Le soumissionnaire joindra pour cela à son offre, une bonne copie d'un certificat, datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres attestant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts directs concernant son dernier exercice accompli;

5) Pièce justificative N°6: impôts indirects (TVA):

Le soumissionnaire doit prouver qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de la TVA selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique ou non:

Le soumissionnaire joindra pour cela à son offre, une bonne copie d'un certificat, datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres, attestant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses taxes (T.V.A.).

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: c) Pièce(s) justificative(s) à fournir en vue d'évaluer la capacité financière et économique du soumissionnaire au regard de l'exécution de l'objet du marché et conformément à l'article 70 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

1) Pièce justificative N°7: Chiffres d'affaires

Le soumissionnaire joindra à son offre une déclaration sur l'honneur, de moins de 6 mois, signée par le mandataire de la société et reprenant pour les trois derniers exercices de sa société, son chiffre d'affaires (A) global et son chiffre d'affaires (B) concernant les services auxquels se réfère le présent marché.

Ces montants doivent atteindre:

— (A): 15 000 000 EUR chaque année sur les 3 dernières années écoulées (2009 + 2010 + 2011),

— (B): 500 000 EUR chaque année sur les 3 dernières années écoulées (2009 + 2010 + 2011).

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

d) Pièce(s) justificative(s) à fournir en vue de l'évaluation de la capacité technique du soumissionnaire au regard de l'exécution de l'objet du marché et conformément aux articles 71 à 73 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

1) Pièce justificative N°8: liste des principaux services exécutés.

Le soumissionnaire fournira une déclaration sur l'honneur de moins de 6 mois reprenant la liste des principaux services similaires à l'objet du présent marché et qu'il a effectués au cours des trois dernières années, en mentionnant au minimum, pour chacune des références:

— un descriptif de la mission,

— les montants en jeu,

— la durée du contrat/marché en question,

— les dates de début et de fin des prestations,

— les coordonnées complètes (nom de contact, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et numéro de fax) de leurs destinataires publics ou privés.

Un canevas de réponse figure en annexe 3 du CSC.

Cette liste devra contenir au minimum 3 références de nature correspondante au présent marché effectuées au cours des trois dernières années, d'un montant minimum de 150 000 EUR HTVA chacune.

Cette liste doit en outre démontrer qu'il a eu la charge, sur les trois dernières années, de 30 sites connectés au total.

Pour chacune des 3 références dont il est question ci-dessus, le soumissionnaire joindra à son

offre leur certificat de bonne exécution soit:

- établi ou visé par le PA de l'autorité publique,
- établi ou visé par l'acheteur de la personne privée bénéficiaire de ces services ou à défaut déclaré sur l'honneur avoir été effectués par le prestataire de services.

**2) Pièce justificative N°2: Equivalents temps plein (ETP)**

Le soumissionnaire joindra à sa soumission une déclaration sur l'honneur, conformément à l'annexe 4 du CSC, de moins de 6 mois, signée par le mandataire de la société et reprenant pour les trois derniers exercices de sa société, les effectifs moyens annuels (en équivalent temps plein = ETP) dont il a disposé.

Le soumissionnaire doit disposer, sur les trois 3 derniers exercices, au minimum de:

- Un service de 1ère ligne (dispatching), composé de 4 ETP minimum,
- 4 ETP ayant le profil de technicien,
- 2 ETP ayant le profil d'ouvrier.

Pour démontrer au PA le respect des présentes conditions, le soumissionnaire remplit l'annexe 4 du présent CSC et joint à son offre le CV des 4 ETP ayant un profil de technicien.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

### **IV.3. Administrative information**

#### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

0543/2012

#### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

Prior information notice

**IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Payable documents: no

**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

19.9.2012 - 14:00

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Date: 19.9.2012 - 14:00

Place:

La séance d'ouverture des offres aura lieu Bld du Roi Albert II, 37 (6ème étage - local 6.18)  
- 1030 Bruxelles, BELGIQUE.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

---

**Section VI: Complementary information**

**VI.1. Information about recurrence**

**VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

**VI.3. Additional information**

@Ref:00710688/2012024296.

Deux réunions d'information facultatives sont prévues les 9 et 28.8.2012 à 14:00, au siège du PA (voir article 5 de la partie I du CSC).

Lorsqu'ils communiquent avec le PA, les soumissionnaires doivent impérativement mentionner la référence du présent marché: 0543/2012 - Fibres Province.

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Les documents du marché (cahier spécial des charges et annexes) sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ETNIC: [www.etnic.be](http://www.etnic.be) > qui sommes-nous > fournisseurs > cahiers des charges.

Les sociétés intéressées sont invitées à s'enregistrer sur le site de l'ETNIC.

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040  
Country: Belgium  
Telephone: +32 22349611  
Fax: +32 22349842  
Internet address: <http://www.raadvct-consetat.be>

**VI.4.2. Review procedure**

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Conseil d'Etat  
Postal address: rue de la Science 33  
Town: Bruxelles  
Postal code: 1040  
Country: Belgium  
Telephone: +32 22349611  
Fax: +32 22349842  
Internet address: <http://www.raadvct-consetat.be>

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

20.7.2012